

SOUTIEN A L'ORPHELINAT "LE PRINCE "

Lors d'une tournée humanitaire en Côte d'Ivoire, nous avons mis en évidence des besoins de l'orphelinat Le Prince, créé par *Enfance meurtrie sans frontière*. Cette ONG ne peut à elle seule satisfaire les besoins de cette structure basée à Grand Bassam.

La qualité de notre rencontre et de nos échanges nous a donné le désir de les soutenir.

En concertation avec EMSF et avec les responsables de l'orphelinat, nous voulons améliorer le quotidien des enfants en menant des actions sur place:

- pour une meilleure qualité de leur vie quotidienne par des initiatives diverses : maraichage, création d'une porcherie, achat de véhicules...
- pour des soutiens individuels aux projets personnels des enfants



VOTRE PARRAINAGE VOS DONS

Répartition financière

- Financement d'une action particulière : 50 %
- Parrainage d'un enfant : 20 %.
- Frais d'aide pour l'orphelinat Le Prince : 20 %,
- Financement d'un compte pour les microcrédits : 5 %,
- Frais de fonctionnement interne à notre association : 5 %.



association VICTOIRE PARRAINER UN ENFANT



UN ENFANT
UN PARRAIN
UN AVENIR !



**N'hésitez pas !
Soutenez nos actions**

Le projet de Victoire

Le soutien aux enfants victimes d'abandon total ou partiel, en détresse affective, familiale et sociale, soumis à des dangers dans leur développement affectifs et de santé, de par l'incapacité ou l'absence d'un environnement familial.

La recherche de parrains pouvant soutenir des orphelins ou des enfants accueillis, et/ou agir dans le registre d'une aide matérielle, financière, humanitaire auprès de structures d'aide déjà en fonction.

L'accompagnement et le soutien individuel aux enfants accueillis, concernant leur éducation et leurs projets, (notamment professionnels pour les plus âgés).

LE PARRAINAGE D'ENFANT

Deux formes possibles et conciliables :

Un parrainage global :

Pour des parrains souhaitant participer financièrement au projet, mais sans s'investir dans une relation avec un enfant.

Le parrain reste donc anonyme vis à vis des enfants accueillis et de la structure *Le Prince*.

Un parrainage actif individualisé :

Les donateurs peuvent s'investir dans un soutien personnel, y compris soutenu par de la correspondance (mails, courriers...). Notre association préconise cependant que ces parrainages ne se fassent pas par choix particulier, mais par une répartition aléatoire qui permette à tous les enfants

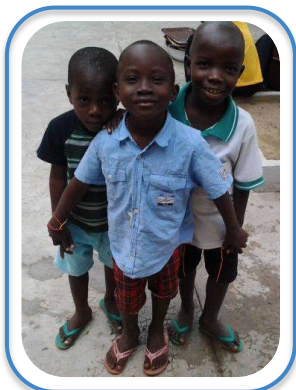


accueillis d'entrer en relation avec un ou des parrains. Cette disposition vise à éviter que des enfants soient délaissés ou oubliés du fait de leur âge, difficultés.

Un enfant de la structure peut donc avoir plusieurs parrains.

Un parrain peut parrainer plusieurs enfants dans la mesure où il s'engage à entretenir une relation suffisamment régulière avec chacun.

Des dons ponctuels sont bien sûr possibles.



Tous les pays d'Europe ne développent pas les mêmes moyens concernant l'aide à l'enfance, particulièrement en matière de protection, d'éducation et d'aide aux plus démunis. Mais les moyens mis en œuvre par nos pays occidentaux concernant la prise en charge des enfants délaissés ou abandonnés, sont sans commune mesure avec ceux que les pays en voie de développement sont en mesure d'offrir.

L'association *Victoire* est donc née du sentiment que partagent bon nombre d'occidentaux intéressés par le développement des pays d'Afrique. Et qui sont particulièrement attentifs à la situation des plus fragiles: les enfants dont les repères familiaux ont cédé au point de compromettre leur évolution.